

BOURSE JEAN-PIERRE-HOGUE 2024-2025 **(Doctorat)**

Une bourse de 10 000\$ est décernée annuellement à la mémoire du Professeur Jean-Pierre Hogue, détenteur d'un baccalauréat en psychologie (1950) et d'une licence en psychologie clinique (1952) de l'Université de Montréal, et l'un des premiers psychologues industriels à exercer dans les milieux de travail au Québec. Les bourses Jean-Pierre-Hogue ont pour but de soutenir des activités de recherche sur des questions relatives au stress dans les divers secteurs de l'activité humaine, notamment en milieu de travail. Cette bourse d'excellence est destinée à souligner l'excellence académique d'étudiant(e)s inscrit(e)s à un programme de doctorat au Département de psychologie de l'Université de Montréal et qui présente aussi un besoin de soutien financier.

Conditions d'admissibilité

1. Être inscrit(e) à titre temps plein ou en rédaction à l'un ou l'autre des programmes de doctorat (Ph.D. recherche, Ph.D. recherche/intervention, ou D. Psy.) offerts au Département de psychologie lors du dépôt du dossier de candidature.
2. Avoir réussi l'examen général de doctorat.
3. Avoir un excellent dossier académique, incluant une note moyenne supérieure à 3.8/4.3.
4. Le projet de thèse ou d'essai doit contribuer au développement de la recherche sur le stress (déterminants, impacts, mécanismes d'adaptation, etc.) dans les divers secteurs de l'activité humaine, dont en milieu de travail.
5. Démontrer un besoin de soutien financier pour ses études et ne pas bénéficier, pour l'année académique visée par la bourse, d'une bourse d'un organisme subventionnaire reconnu, ou d'autres bourses d'une valeur combinée de 15 000\$ ou plus (en excluant les bourses de l'Aide financière aux études du gouvernement provincial).
6. Ne jamais avoir reçu la bourse Jean-Pierre-Hogue.

Poser sa candidature

Le dossier doit comprendre, dans l'ordre, les éléments suivants **assemblés en un seul document PDF** :

1. Le formulaire de candidature
2. Tous les relevés de notes de premier cycle, et s'il y a lieu, de deuxième et troisième cycles pour les programmes effectués antérieurement au programme en cours (relevé officiel ou copie conforme)
3. Copie non-officielle du relevé de notes le plus récent pour le programme de doctorat en cours.
4. Un curriculum vitae à jour (inclure les bourses déjà reçues).
5. Un résumé du projet de recherche (max. 500 mots).
6. Lettre de présentation où le/la candidat(e) souligne les réalisations pertinentes à son champ de formation, explique pourquoi il/elle a choisi d'effectuer un projet dans ce domaine de recherche et pense mériter cette bourse d'excellence, et justifie le besoin financier pour ses études (500 mots).

Le dossier complet en format PDF (un seul fichier) devra être transmis par courriel à l'adresse psybourses@psy.umontreal.ca, au plus tard le 4 juin 2024 à 23h59. Aucune candidature ne sera acceptée après cette date et heure.

Une rencontre entre les lauréat(e)s et les donateurs aura lieu lors de la cérémonie « Célébrer les arts et les sciences » de la Faculté des arts et des sciences qui se tiendra à l'automne 2024.

Informations additionnelles : psybourses@psy.umontreal.ca